Envoyé en préfecture le 22/01/2026
Reçu en préfecture le 22/01/2026
Publié le
ID : 022-212203798-20260119-20260107_05-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRÉVOU-TRÉGUIGNEC SÉANCE DU LUNDI 19 JANVIER 2026 À 18H30

Nombre de Conseillers en exercice :	14
Date de convocation :	12/01/2026
Nombre de Conseillers présents :	11
Date d'affichage :	12/01/2026
Nombre de pouvoirs :	02
Nombre d'absents :	01

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf janvier à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de TRÉVOU-TRÉGUIGNEC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre ADAM, Maire.

Présents : M. ADAM Pierre, Maire – Mme TROADEC Janine - Mme SAUVEE Julie - M. BODSON Jean - M. DERRIEN Dominique (Adjoints) - Mme ALLES Florence – Mme DAVID Marie-Josée - M. LAILLON Jean-Claude - M. LAMARRE Michaël - M. LE FLANCHEC Yves - Mme LE GOFF Gwénaëlle - M. MERCIER Xavier - M. -STEUNOU Philippe (Conseillers Municipaux).

Absent-Excusé : M. ROUZAUT Fabian

Procuration : Mme TROADEC Janine donne procuration à M. ADAM Pierre et M. BODSON Jean donne procuration à M. DERRIEN Dominique

Secrétaire de séance : Mme SAUVEE Julie

DÉLIBÉRATION n° 2026.01.19* 05

Objet : Administration : Avancement de grade

L'avancement de grade, régi par les articles L522-4 et L522-23 à L522-31 du Code Général de la Fonction Publique, est la procédure qui permet, à l'intérieur d'un cadre d'emploi, d'accéder au grade immédiatement supérieur.

Grade d'Origine	Grade d'Avancement
Adjoint Administratif Territorial Principal de 2ème classe_ Catégorie C – groupe hiérarchique 2- 9ème échelon _Echelle C2 _Titulaire	Adjoint Administratif Territorial Principal de 1ère classe-6ème échelon IB : 460 IM : 408
Adjoint Technique Territorial_ Principal de 2ème classe_ Catégorie C – groupe hiérarchique 2-8ème échelon _Echelle C2 _Titulaire	Adjoint Technique Territorial Principal de 1ère classe-5ème échelon IB : 448 IM : 398
Adjoint Technique Territorial_ Catégorie C – groupe hiérarchique 1- 7ème échelon _Echelle C1 _Titulaire	Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème classe-5ème échelon IB : 396 IM : 374

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

-**DÉCIDE** d'appliquer les avancements de grade à l'ancienneté pour l'année 2026 ainsi proposés

-**AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

FAIT ET DELIBERE A LA DATE CI-DESSOUS

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission
Le 20/01/2026

Le Maire,
Pierre ADAM

Le secrétaire,
Dominique DERRIEN

MAIRIE DE TREVOU-TREGUIGNEC (Côtes d'Armor)